



MAIRIE  
DE  
TRÉGUNC

## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie - RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie – LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – SALAUN Fanny – CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle - CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

**formant la majorité des membres en exercice.**

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Michel TANGUY à Michel DION
- Jean-Paul NIVEZ à Luc LAURENT
- Brigitte BANDZWOLEK à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 16 septembre 2014

Sonia DOUX BETHUIS est nommée secrétaire de séance.

### TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES 2014/2015

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : ..... 26  
Nombre de votants : ..... 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Madame FLOCH ROUDAUT, Adjointe au Maire, rappelle que Concarneau Cornouaille Agglomération, autorité organisatrice de transport a délégué partiellement l'organisation du service à la commune de Trégunc. La commune est notamment en charge de la vente des titres de transports pour le transport des enfants des écoles élémentaires. Les tarifs fixés par Concarneau Cornouaille Agglomération pour l'année 2014/2015 sont les suivants :

	Tarif 2014/2015
1 <sup>er</sup> enfant	200 €
2 <sup>e</sup> enfant	130 €
3 <sup>e</sup> enfant	65 €
4 <sup>e</sup> enfant et suivants	Gratuit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140929-DE1423099-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2014

La commune subventionne les familles utilisatrices du service de transport primaire en appliquant un tarif inférieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'établir les tarifs 2014/2015 des transports scolaires de la manière suivante :

	Tarifs 2013/2014 ( <i>rappel</i> )	Participation communale	Tarifs 2014/2015 ( <i>proposition</i> )	Participation communale
1 <sup>er</sup> enfant	133 €	67 €	133 €	67 €
2 <sup>e</sup> enfant	86 €	44 €	86 €	44 €
3 <sup>e</sup> enfant	43 €	22 €	43 €	22 €
4 <sup>e</sup> enfant et suivants	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ticket individuel	1 €	-	1 €	-

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 24 septembre 2014

LE MAIRE  
Olivier BELLEC

